

Selon le décret exécutif [n° 16-176 du 14 Juin 2016](#) fixant les statut-type de l'école supérieure

Composition

- Le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant (président)□
- Un représentant du ministre chargé des finances
- Un représentant du ministre chargé de l'éducation nationale
- Un représentant du ministre chargé de la formation et de l'enseignement □ professionnels
- Un représentant de l'autorité chargée de la fonction publique
- Un représentant de l'autorité chargée de la recherche scientifique

- Des représentants des principaux secteurs utilisateurs dont la liste est fixée par le □ décret de création de l'Ecole

- Un représentant élu des enseignants de rang magistral par département
- Deux (2) représentants élus du corps des maîtres assistants
- Un représentant élu des enseignants associés, s'il y a lieu
- Deux (2) représentants élus des personnels administratifs, techniques et de □ service
- Deux (2) représentants élus des étudiants

- Le Directeur,
- Les directeurs adjoints
- Les chefs de département
- Le directeur de la bibliothèque

Le Conseil d'administration délibère sur :

- Les plans de développement de l'Ecole
- Les propositions de programmation des actions de formation et de recherche
- Les propositions de programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux
- Le bilan annuel de la formation et de la recherche
- Les projets de budgets et les comptes financiers
- Les projets de plans de gestion des ressources humaines
- Les acceptations des dons, legs, subventions et contributions diverses
- Les acquisitions, ventes ou locations d'immeubles
- Les emprunts à contracter
- Les projets de création de filiales et de prises de participation
- L'état prévisionnel des ressources propres de l'Ecole et les modalités de leur utilisation dans le cadre du développement des activités de formation et de recherche
- L'utilisation, dans le cadre du plan de développement de l'Ecole, des revenus provenant des prises de participation et de la création de filiales
- Les accords de partenariat avec l'ensemble des secteurs socio-économiques
- Le règlement intérieur
- Le rapport annuel d'activités présenté par le directeur

Le Conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire sur demande de son président. Il peut se réunir en session extraordinaire sur demande soit de son président, du directeur, soit des deux tiers (2/3) de ses membres.

Liste des membres du conseil d'administration :

1- Les membres désignés

Noms et prénoms

Qualité

Secteur

ABADLIA Mohamed

Président

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

KHENNOUF Azzedine

Membre

Représentant du ministre chargé des finances

ABBAS Hadjira

Membre

Représentante du ministre chargée de l'éducation national

KHADROUN Amar

Membre

Représentante du ministre chargée de la formation et de l'enseignement professionnels

BOUDJEMAA Mahdi

Membre

Représentant du ministre chargé de la fonction publique et de la réforme administrative

BOUZIANE Mohamed Cherif

Membre

Représentant du ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire

AKOUCHE Abdelmalek

Membre

Représentant du ministre chargé de l'énergie

DJAMAI Ahmed

Membre

Représentant du ministre chargé de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

MASKRI Mohamed

Membre

Représentant du ministre chargé des ressources en eau

REZOUG Lotfi

Membre

Représentant du ministre chargé de l'industrie et des mines

KESSIRA Mohamed

Membre

Représentant du ministre chargé de l'agriculture du développement rural et de la pêche

2- Les membres élus

Noms et prénoms

Qualité

Organe

HADJ SADOK Ahmed

Membre

Représentant élu des du département d'aménagement et de génie d'hydraulique

RASSOUL Abdelaziz

Membre

Représentant élu des enseignants du département d'irrigation et drainage

DJELLAB Mohamed

Membre

Représentant élu des enseignants du département d'hydraulique urbaine

BELALI Mounir

Membre

Représentant élu du corps des maitres assistants

ZAIBAK Issam

Membre

Représentant élu du corps des maitres assistants

KOLIAI Djaafar

Membre

Représentant élu des maitres assistants

BENAMIROUCHE Habiba

Membre

Représentant élu des enseignants associés

REBAHI Boumedienne

Membre

Représentant élu des personnels administratifs, techniques et de services

OULD BABA Ali Abdelahk

Membre

Représentant élu des étudiants

DEBIEB Ayoub

Membre

Représentant élu des étudiants